L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Succursale NOVE rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1881.
—Température—Baromètre—Rosée—Pluie—Force du vent. Instruments de Bureau Signal-Service.

Thermomètre du 3 septembre 1881
Thermomètre de J. Delisle, épicier.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	75	24
10 " "	90	32
2 " P.M.	91	33
6 " "	82	28

Samedi, 3 septembre, 7 h. 05 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	94	Louisville, Ky	92
Atlanta	92	Memphis, Tenn	96
Atlantic	82	Mobile, Ala	92
Cairo, Ill	92	Montgomery, Ala	94
Chattanooga, Tenn	92	Nashville, Tenn	91
Corinth, Miss	94	New Orleans	92
Davenport, Iowa	79	Omaha, Neb	86
Dubuque, Iowa	79	Pittsburgh, Pa	86
Galveston, Texas	88	Rock Island, Ills	87
Keokuk, Iowa	85	Shreveport, La	97
La Crosse, Wis	81	St-Louis, Mo	87
Key West, Fla	90	St-Paul, Minn	82
Leavenworth, Kan	90	Vicksburg, Miss	96
Leavenworth, Kan	93	Yankton, D. T	86

Glaciers des eaux au-dessus de l'étiage (comme les plus bas mois).

Chicago, Ill	4.09	Nashville, Tenn	0.07
Cincinnati, O	5.10	New Orleans	5.09
Davenport, I	2.04	Pittsburgh, Pa	0 11
Dubuque, Iowa	2.11	Shreveport, La	0.01
Keokuk, Iowa	2.11	St-Louis, Mo	3.07
Leavenworth, K	7.03	St-Paul, Minn	5 01
Memphis, Tenn	0.06	Vicksburg, Miss	0.05
Mobile, Ala	3.00	Wheeling, Virginie	1.10

(Les chiffres ci-dessus des hauteurs des eaux de 1876.

L. DUBER,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Recueillis au Bureau de l'Etat civil des 24 heures.

Mariages.

Edward Riddle à Mlle Ellen Williams;
Arnold T. Wilson à Mlle Clara Turlan;
Joseph F. Richards à Mlle Marie Hennessey;
John A. Bertrand à Mlle Célia Gouvert;
John F. Hennessy à Mlle Minnie Vidal.

Naissances.

Miss John Hurley, un garçon, 26 août;
" Bourque, une fille, 29 août;
" Martin Meyer, une fille, 1er septembre;
" John Mahl, un garçon, 2 mai;
" Louis Zengel, un garçon, 27 août;
" Antonio Mangino, un garçon, 5 avril;
" Patrick Mahl, un garçon, 26 août;
" Antonia Valdez, un garçon, 18 juillet;
" Pierre Havallon, un garçon, 29 juillet;
" Baptiste Revera, une fille, 28 juillet.

Décès.

Francisco Copare, c, 35 ans, No 247 rue St-Philippe;
Mary J. Andrus, c ans, rue Prytania, près Milan;
Thomas Johnson, c, 4 ans, No 1326 rue St-Louis;
Florence Bennet, c, 5 jours, No 166 rue Tonnelle;
Allen Casey, 78 ans, Asile Fenian Sisters des Femmes, native d'Irlande;
Frederick Hoffman, 27 ans, No 413 rue Bourgogne, natif d'Allemagne;
Jeanne Chabaud, 2 ans, No 260 rue Canal;
Adelida Chapman, c, 9 ans, Carondelet;
Pauline Mecombe, 1 an, rue Lovée, près Montreuil.

Voyageurs arrivés au City-Hôtel.

John S Sheppard, Baton Rouge; G West, Galveston, Texas; J C Pfeifer, Columbus, Géo; W H Hutchinson, do; J Allen, Macon, Géo; W A Gaspar, Montevideo; W Magruder, Kansas; Michael Wing, S H Baxter, Louisville; Dr R W Dunham et wife, New York; G Jones, Jr, M D, Louisiana; Wm. D C Hall, Ville Platte; G W Kilpatrick, Mo; Miss G Augusta, enfant et domestique, Rio Hacha.

Cour criminelle du district.—

A la section B—Jago Lazenberg—Joseph Thomas, convaincu d'un crime contre nature, a été condamné au pénitencier à perpétuité.

William J. Roach, convaincu d'attentat avec une intention de viol, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

Thomas Griffin (emprunt de poids) convaincu d'homicide involontaire, a été condamné à cinq ans de travaux forcés. Il a interjeté appel à la Cour Suprême.

Le jugo a ajourné la session de ce cour au 7 novembre prochain.

—Lundi prochain, Phonorable Alfred Roman, juge de la section A, siégera.

Cour du juge Hitzenberger.—

Andrew Conners, que Miss Marie Bejour accuse de vices de fait; Joseph Maddox, que Madgie Rozado accuse du même délit, ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

A. Fernandez et A. Sosa, que l'officier de police Gallagher accuse de l'avoir insulté et d'avoir troublé la paix, ont été honorablement acquittés. " A peine le juge avait-il prononcé l'acquittement que M. Sosa a formulé une plainte contre Pagani; il l'accuse de l'avoir assailli à main armée. M. Fernandez en a porté une contre l'officier; il l'accuse de l'avoir emprisonné illégalement. Gallagher a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Joseph Olivier a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police pour tivoux et bris de clôture.

Paul Zambelli, accusé d'avoir troublé la paix et insulté l'officier de police Purdon, a été acquitté après audition du témoignage de l'agent.

Cour du juge Davey. —

Wm Joyce, Mme Anderson, Wm Rea et Wm Gallen, accusés d'ivresse, ont été mis de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Robert West, prévenu de vices de fait et de port d'armes cachées, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Willis Curtis, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de 250 piastres. Sur le chef d'être dangereux et suspect, il a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

John Blencher a fourni un cautionnement de $250 en attendant une instruction. Il est accusé de vices de fait.

Ventes ipscrites aux bureaux d'Enregistrement des hypothèques:

Héritiers de Joaquin Vicens à la succession de Jean Schweitzer, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Jefferson, Toulouse, Charisse et Peters, ayant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 66 pieds de profondeur.....$440

Joseph A. Dupilho à Dr Richard Angell Jr, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Julia, Girod, Camp et Ste-Marie, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Julia sur 78 pieds de profondeur.....$2500

Raymond Pocheia à John A. Blaffer, cinq terrains et bâtisses, compris entre les rues Water, Antonlitta, Géo. Taylor et le fleuve Mississippi, ayant chacun 25 pieds de face au fleuve Mississippi, s'étendant en profondeur sur la rue Weber.....$1500

Fanny L. Lobert à Thomas Forester, deux terrains et bâtisses dans la Cinquième District, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Fevier sur 120 pieds de profondeur, et étant compris entre les rues Séguin, Peter, Bonis et Alix..$600

Mme Joséphine Julie Déjan à Mme Elvina Lonagre, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Odeon et St-Pierre, Derbigny et Broad, ayant 31 pieds de face sur chacune des rues Orléans et St-Pierre sur 114 pieds de profondeur.$250

Francisco Pippo à Henry et Bertrand Bauf, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dryades, Union, Barcune et Perdido, ayant 37 pieds de face à la rue Dryades sur 111 pieds de profondeur.....$2000

Louis Lamothe à Veuve Mary Zecrian-gue, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Royale, Conti, St Louis et Pauvre de la Bourse, ayant 22 pieds de face à la rue Royale sur 110 pieds de profondeur.....$950

Chas. Lafitte à Joseph H. Sprosing, trois terrains et bâtisses, compris entre les rues Magazine, Camp, Cadiz et Jane, ayant chacun 35 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.$310

Gustave J. Grebe à Eugene Clayton et Benjamin Williams, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Broad, White, Aubrey et Abadie, ayant 19 pieds de face à la rue Broad sur 106 pieds de profondeur.....$350

—Hier, le maire a nommé, sur la recommandation du chef de la police, les hommes dont les noms suivent, officiers spéciaux de la police:

Wm Keller,	John Williams,
T Morris,	Thos M Linton,
Wm Harrison,	Chas Wentworth,
Jas Hall,	Wm Wolf,
Wm Quigley,	H Schneider,
Jas McGill,	Jas Bowen,
Jas Kelly,	Thos Comfort,
Chas O Meyrier,	John Lynch,
J Gauch,	Jas Lynch,
Peter Ford,	J J Aucoin,
T F Mooney,	Thos Mooney,
Jas Kelley,	Thos Kelley,
Peter Rossin,	Jas Rossin,
Richard Delamore,	Wm Kelly,
M Laine,	O McCarthy,
Wm Stanley,	Chas Schmidt,
J Thomas	Michael Gleason,
J Cain,	J Jones,
J Campbell,	J Dale,
J Lynch,	W J Ryan,
A Webb,	M Keegan,
Thomas Ward,	John J Murphy,
Charles Dale,	J Welch,

W Austin.

Cour criminelle du district.—

A la section B—Jago Lazenberg—Joseph Thomas, convaincu d'un crime contre nature, a été condamné au pénitencier à perpétuité.

William J. Roach, convaincu d'attentat avec une intention de viol, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

Thomas Griffin (emprunt de poids) convaincu d'homicide involontaire, a été condamné à cinq ans de travaux forcés. Il a interjeté appel à la Cour Suprême.

Le juge a ajourné la session de ce cour au 7 novembre prochain.

—Lundi prochain, Phonorable Alfred Roman, juge de la section A, siégera.

Cour du juge Hitzenberger.—

Andrew Conners, que Miss Marie Bejour accuse de vices de fait; Joseph Maddox, que Madgie Rozado accuse du même délit, ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

A. Fernandez et A. Sosa, que l'officier de police Gallagher accuse de l'avoir insulté et d'avoir troublé la paix, ont été honorablement acquittés. " A peine le juge avait-il prononcé l'acquittement que M. Sosa a formulé une plainte contre Pagani; il l'accuse de l'avoir assailli à main armée. M. Fernandez en a porté une contre l'officier; il l'accuse de l'avoir emprisonné illégalement. Gallagher a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Joseph Olivier a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police pour tivoux et bris de clôture.

Paul Zambelli, accusé d'avoir troublé la paix et insulté l'officier de police Purdon, a été acquitté après audition du témoignage de l'agent.

Cour du juge Davey. —

Wm Joyce, Mme Anderson, Wm Rea et Wm Gallen, accusés d'ivresse, ont été mis de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Robert West, prévenu de vices de fait et de port d'armes cachées, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Willis Curtis, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de 250 piastres. Sur le chef d'être dangereux et suspect, il a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

John Blencher a fourni un cautionnement de $250 en attendant une instruction. Il est accusé de vices de fait.

Ventes ipscrites aux bureaux d'Enregistrement des hypothèques:

Héritiers de Joaquin Vicens à la succession de Jean Schweitzer, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Jefferson, Toulouse, Charisse et Peters, ayant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 66 pieds de profondeur.....$440

Joseph A. Dupilho à Dr Richard Angell Jr, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Julia, Girod, Camp et Ste-Marie, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Julia sur 78 pieds de profondeur.....$2500

Raymond Pocheia à John A. Blaffer, cinq terrains et bâtisses, compris entre les rues Water, Antonlitta, Géo. Taylor et le fleuve Mississippi, ayant chacun 25 pieds de face au fleuve Mississippi, s'étendant en profondeur sur la rue Weber.....$1500

Fanny L. Lobert à Thomas Forester, deux terrains et bâtisses dans la Cinquième District, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Fevier sur 120 pieds de profondeur, et étant compris entre les rues Séguin, Peter, Bonis et Alix..$600

Mme Joséphine Julie Déjan à Mme Elvina Lonagre, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Odeon et St-Pierre, Derbigny et Broad, ayant 31 pieds de face sur chacune des rues Orléans et St-Pierre sur 114 pieds de profondeur.$250

Francisco Pippo à Henry et Bertrand Bauf, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dryades, Union, Barcune et Perdido, ayant 37 pieds de face à la rue Dryades sur 111 pieds de profondeur.....$2000

Louis Lamothe à Veuve Mary Zecrian-gue, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Royale, Conti, St Louis et Pauvre de la Bourse, ayant 22 pieds de face à la rue Royale sur 110 pieds de profondeur.....$950

Chas. Lafitte à Joseph H. Sprosing, trois terrains et bâtisses, compris entre les rues Magazine, Camp, Cadiz et Jane, ayant chacun 35 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.$310

Gustave J. Grebe à Eugene Clayton et Benjamin Williams, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Broad, White, Aubrey et Abadie, ayant 19 pieds de face à la rue Broad sur 106 pieds de profondeur.....$350

—Hier, le maire a nommé, sur la recommandation du chef de la police, les hommes dont les noms suivent, officiers spéciaux de la police:

Wm Keller,	John Williams,
T Morris,	Thos M Linton,
Wm Harrison,	Chas Wentworth,
Jas Hall,	Wm Wolf,
Wm Quigley,	H Schneider,
Jas McGill,	Jas Bowen,
Jas Kelly,	Thos Comfort,
Chas O Meyrier,	John Lynch,
J Gauch,	Jas Lynch,
Peter Ford,	J J Aucoin,
T F Mooney,	Thos Mooney,
Jas Kelley,	Thos Kelley,
Peter Rossin,	Jas Rossin,
Richard Delamore,	Wm Kelly,
M Laine,	O McCarthy,
Wm Stanley,	Chas Schmidt,
J Thomas	Michael Gleason,
J Cain,	J Jones,
J Campbell,	J Dale,
J Lynch,	W J Ryan,
A Webb,	M Keegan,
Thomas Ward,	John J Murphy,
Charles Dale,	J Welch,

W Austin.

Paragraphes.

—M. l'abbé Vallée, curé de l'église de la Nativité, de Carrollton, voit ses deux écoles paroissiales s'ouvrir sous les plus heureux hospices.

L'école des filles est placée sous la direction des Sœurs Marianites de Ste Croix, dont l'expérience et le succès dans l'œuvre de l'éducation sont connus depuis plus de trente ans en Louisiane.

L'école des garçons reste pour le moment sous la direction du curé de la paroisse.

—Joseph Thorning, petit garçon, est tombé d'un radeau, dans le fleuve, au pied de la rue Olivier, Algar, et se serait noyé sans le secours de Ben Grant, c, qui lui-même a failli se noyer.

—John Lawrence que Frits Haan, accuse d'attaque à main armée et de vols de fait, a été arrêté à Alger.

—John Mc Caffrey et Edward McCaffrey, prévenus d'être dangereux et suspects et d'obtention d'argent, sous de faux prétextes, ont été arrêtés à Fenoclgrance des rues Marengo et Magnolias.

—Tom Evans on Heathertree, que Amelie Francis accuse de l'avoir blessée, a été arrêté au coin Jersey et Avenue Napoléon.

—Miles Howard, c, a été envoyé à l'hôpital, de la station du premier precinct. Il souffrait d'une blessure que lui a faite Frédérick Adler, à douze milles au-dessous d'Algor.

—Un homme de couleur, nommé Fisher, est tombé sur la trottoir, au coin des rues Lafayette et Carondelet, et s'est grièvement blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—Charles Hoggerty, accusé d'avoir détourné une somme dans les limites de la ville, a été arrêté par ordre du juge Davey.

—On voyait, hier, une quantité de poissons morts sur la batture, de la rue Quartier à la rue Mandeville.

—Le pont du coin des rues Prieur et Esplanade est cassé.

—Paul Zambelli a été arrêté à Faucet-gauche Canal et Derbigny, pour bris de paix et insultes.

—John Morris a été envoyé à l'hôpital, du No 121 de la rue Toulouse.

—J. B. Champ a été arrêté, hier matin' au No 36 de la rue Royale, pour bris de paix et insultes.

—Un petit garçon de couleur a essayé d'ouvrir la tiroir de la pharmacie de M. Kent, au coin des rues Jackson et Prytania; il a été arrêté à la vue du commis.

—L'officier de police Joyce, de la station du sixième précinct, a arrêté un nègre qui faisait du tapage à l'encoignure St-Charles et Jackson, mais il était tellement ivre, que le prisonnier a pu s'évader en coin des rues Jackson et Rousseau. Les agents Rennan et Cosgrove l'ont, peu après, arrêté. Il l'accusait d'ivresse et de bris de paix.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. John W. Goodrich constable du septième ward de la paroisse Tensas, en remplacement de M. S. T. Martin, qui ne réside plus dans le ward.

M. C. P. Thornhill juge de paix du quatrième ward de la paroisse Caldwell, en remplacement de M. J. R. Berry, démissionnaire.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 46 arrestations, dont 17 dans le premier "precinct," 3 dans le deuxième, 7 dans le troisième, 4 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 5 dans le sixième, 4 dans le septième, 6 dans le huitième. Elle n'en a opéré ni dans le neuvième, ni dans celui du port, ni dans celui des faubourgs.

—Joseph Thomas, c, dont nous parlons ailleurs et que le juge Lazenberg a condamné aux travaux forcés à perpétuité, s'est évanoui hier, en entendant la sentence. Il semble bientôt sur le plancher, sans le prompt secours de deux nouveaux-shérifs, qui le voyant s'affaisser, l'ont soutenu.

—William Jogneon, qu'Alice Jarold accuse de parjure, a été arrêté, hier, par ordre du juge Miltenberger.

—J. A. Lentz, officier de police, stationné, par le bureau de santé, au quai des immondices, au pied de la rue Lizardi, troisième district, essayait d'arrêter M. B. Giraud, percepteur d'une des "Excavating Companies," pour infraction à l'ordonnance relative aux pumis; M. Giraud refusé de se laisser arrêter et a battu l'agent, qui a formulé une plainte contre lui, devant le juge Miltenberger.

—Le [" ferry boat " — bac — que M. Alexis Dumestre fait construire en chantier de MM. Chas Wentworth & Cie., Algor, a été lancé, hier après midi, en présence d'une grande foule; il portera le nom de Propriétaire, a 125 pieds de long, 45 de large, on tire 2 et demie, et coûtera, lorsqu'il sera complètement achevé, $14,000. Il sera très beau et fera honneur à son nom d'Algor, et à l'esprit d'entreprise de M. Dumestre. Le service auquel il est destiné est du pied de rue Jackson à Gretna. MM. Augusta Miller et P. Muris en seront pilotes, M. A. G. Mayllie percepteur.

—Hier soir, à six heures, une rixe a eu lieu dans le rez Gaisnié, près Magnetna, entre George Watson, c, et Dan Brown, blanc; ce dernier a été grièvement blessé. Watson s'est enfui.

Le Cisinborne Social Club a célébré, hier soir, son anniversaire par un magnifique banquet au "Running House" West-End. Le souper était copieux, les mets délicats, les vins fins.

Les membres du Cisinborne Social Club, composé de jeunes gens du Deutchtown et Faubourg Lafayette, tiennent à une date fixe à réunir leurs nombreux amis dans un grand banquet; et ils l'ont fait hier soir, avec un grand succès.

Les officiers du club sont MM:
Thomas J. Ford, président.
John A. Cronan, 1er vice-président.
H. C. Fish, 2d vice-président.
E. J. Sullivan, secrétaire correspondant.
John A. Brannon, secrétaire aux finances.

Le bureau des directeurs se compose de MM. John Maldoon, L. G. Cronan, G. Bader, James Lyons et John Weiss.

M. Wm H. Smith est le grand maréchal.

Nous remercions MM. les officiers du club des politesses et des gracieusetés qu'ils nous ont prodiguées en représentant de l'"Abeille".

Bottes en chevreau français, coupe MINTEL, à l'Etoile Rouge.

—Etat comparatif des sommes d'argent collectées à la douane de la Nouvelle-Orléans pendant le mois d'août 1880 et 1881:

Droits sur importations, août 1881		$172,569 84
Droits sur importations, août 1880		149,106 03
Augmentation 1881 sur 1880		23,463 81
Droits divers, août 1881		6,713 42
" " " 1880		9,354 82
Diminution en août 1881 comparativement avec août 1880		2,641 40
Recette totale pendant le mois d'août 1881		179,283 26
Recette totale pendant le mois d'août 1880		158,460 85
Augmentation totale août 1881 sur août 1880		20,823 41

W. B. MERCHANT,
Auditeur de la Douane.

Le consulat de France à St Louis, Mo., fait publier la note suivante dans le "Patriote" de cette ville.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sur le sieur, Théodore Lebeaud de Bordeaux, âgé de 29 ans, sont priées de les adresser immédiatement au bureau du consulat. Le 29 juillet 1880 il descendait au Metropolitan Hotel, No 1276 rue, où il est resté environ un mois; à cette époque il a reçu environ $1,900 de San Francisco, et depuis lors on ignore ce qu'il est devenu.

Les brodeuses guéries par le haut.—On peut se brûler en toute saison, n'est-ce pas? Aussi ne m'attendais-je pas davantage à signaler à nos lecteurs un remède, un plus simple, indiqué par un honorable docteur,—qui le déclare le meilleur, en ayant souvent fait l'expérience.

Lorsqu'on a été brûlé d'une manière quelconque, il faut rapidement,—si on en a sous la main,—plonger la partie atteinte et la maintenir immergée dans du lait de vache bouilli et refroidi;—ou bien ne le pouvant baigner, la recouvrir de compresses imbibées de ce lait, jusqu'à ce que toute douleur ait cessé.

Ajoute que cette la gravité du mal, en quelques minutes ne se fera pas longtemps attendre.

—Cependant, cadet prétend-il l'autre jour avoir fait la découverte d'un Anglais qui avait beaucoup d'oiseaux de toutes espèces et qui les logeait dans une immense volière cellulaire. Chaque oiseau était pourvu d'un nanti grillé spécial.

Au-dessus de la cage, il avait collé un dessinon portant cette mention très gaie:

Mangeoir.

Mais enfin, s'écria Coquelin, c'est affreux! Ces oiseaux ne sont compatibles d'aucun genre!

L'Anglais, très flegmatique, répond obligeamment:

—On ne sait pas!

Le rendez-vous de tous les gourmets et connaisseurs en chaussures c'est l'Etoile Rouge!

L'avenir du bimétallisme après l'ajournement de la conférence monétaire. —La *Conférence monétaire*, ajournée une première fois du 19 mai au 30 juin, a été de nouveau reculée. L'époque fixée pour la reprise de ses travaux est assez éloignée: le 12 avril 1882.

La seule raison plausible de ce nouvel ajournement est que les gouvernements intéressés à la question trouvent plus opportun, étant donné la situation monétaire actuelle de substituer, momentanément, les négociations diplomatiques aux discussions scientifiques.

Ne serait-ce que par courtoisie pour deux pays aussi puissants que le sont la France et l'Amérique, nous estimons que les délégués des divers Etats ne manqueront pas d'assister aux débats ultérieurs de la *Conférence monétaire*, à moins, toutefois, que la France et les Etats-Unis ne trouvent nécessaire de l'ajourner à nouveau.

Les corypbées du parti bimétalliste sont à ce point convaincus de l'infaillibilité de leur système, que la réunion ou la non-réunion de la conférence ne les empêchera point de continuer leur agitation.

Cependant, tout homme compétent qui a suivi de près les débats a dû se convaincre de l'insuffisance des arguments mis en avant par eux, et si victorieusement réfutés par MM. Firmez, Broch, Barckhardt, Bischoff, Forsell et Lévy.

C'est surtout ce dernier qui a mis au grand jour M. Cernuschi et consorts.

Ancien directeur de la Banque nationale de Copenhague, dont il a eu pendant nombre d'années la direction, M. Lévy joint à une grande érudition des qualités bien plus précieuses encore: l'expérience pratique de la question, et un talent tout spécial pour résumer, avec une rare netteté et précision, les faits et les théories que la Conférence monétaire avait prises à tâche de réfondre. Il a démontré, d'une façon indiscutable, que toute tentative d'établir la proportion immuable de 1 à 15 1|2 est et restera chimérique.

Aux bimétallistes qui, s'appuyant sur la législation monétaire qui a régi la France de 1785 à 1874, prétendent que pendant toute cette longue période le rapport de 1 à 15 1|2 s'est maintenue intact, malgré quelques oscillations insignifiantes en hausse ou en baisse, M. Lévy a démontré que l'existence légale du bimétallisme en France n'avait jamais empêché le prix de l'argent et de l'or de varier selon les circonstances, ou selon le prix respectif des deux métaux sur le marché.

Il a, en outre, prouvé, étant donné les fluctuations continuelles auxquelles est soumis le prix des deux métaux, comme celui de toute autre marchandise, que la fixation d'une proportion immuable entre l'or et l'argent aurait pour conséquence, l'accumulation d'une quantité énorme d'argent dans les banques d'émission. Partant, ajoute-t-il, ces banques auraient, à un moment donné, amassé tant de métal blanc que, forcément, c'est l'argent seul qui leur servirait au remboursement de leurs banknotes et à l'allégement de leurs transactions internationales.

Mais là où l'argumentation du défendu devenir revêt une bien plus grande importance, c'est quand il signale les conséquences désastreuses qu'aurait le bimétallisme pour les classes ouvrières.

En admettant la fixation de la relation de 1 à 15 1|2 l'argent, dont le prix dans le commerce a, pendant les trois dernières années, été à environ 1 à 18, montenait soudainement en prix. La conséquence en serait une grande impulsion donnée à la production argentifère, production exagérée qui pourrait facilement déprécier de beaucoup les besoins naturels de la circulation. Les petites éventualités d'une pareille situation seraient une hausse générale sur le prix de tous les articles de première nécessité, comme cela s'est produit peu de temps après la découverte des mines d'or californiennes et australiennes.

Un tel état de choses pèserait sur tous ceux qui vivent de revenus fixes, et, en premier lieu, sur les classes ouvrières; sur l'expérience à démontré que de la salaire du travailleur n'atteint que très difficilement le niveau de l'élévation des prix des articles de première nécessité, et que l'équilibre ne se rétablit qu'après bien des conflits entre le capital et le travail.

Les étrangers trouveront de leur intérêt d' a choisir leurs coulisses à l'Etoile Rouge!

Le *Figaro* annonce que la souscription ouverte à l'archevêché de Paris, pour la construction de la basilique de Montmartre (église du Sacré-Cœur) vient de dépasser le chiffre de dix millions.

Catherine.—On sait que le Jardin d'acclimatation possède une grande rareté zoologique. C'est une mule fécondée, nommée Catherine.

Cette bête d'Afrique, avec un étalon de race Barbe (Cuid) et leur produit du nom de Constantine, devait être candidate à l'exposition de Vienne en 1874, quand le Jardin d'acclimatation fit l'acquisition des trois animaux.

Depuis, Catherine a donné naissance à un zèbre (Hippone) issu du cheval en 1874, à deux autres (Selim et Athanase), issus d'un âne en 1875 et 1876; et, tout récemment, elle a mis au monde un cinquième produit (Kroumir), issu du même cheval que ces deux premiers enfants.

Il est très amusant de comparer entre eux les cinq zèbres de cette famille, tous par son origine, et qui dément si bien le proverbe arabe: *N'hai l'oulad el brute entre oulé rajlel oulen sate'a* (Quand la mule se reproduira, les femmes devien dront des hommes et les hommes deviendront des femmes.)

Talem et Athanase sont utilisés régulièrement à la traction du tramway minia-ture qui relie la Porte-Maillot au Jardin d'acclimatation.

—La canne de M. Gambetta.

Les uns ont dit qu'elle était surmontée d'une grosse boule d'ivoire, d'autres d'une pomme en argent ciselé, d'autres encore prétendent qu'elle était plombée, mais tous s'accordent à dire qu'elle a rangé le malheureux table de la rue Saint-Blaise de coups tellement formidables que le docteur Métivier lui-même en a été épouvanté.

Heureusement pris, M Gambetta ne porte pas de canne habituellement. Il avait saisi, paraît-il, ce soir-là et ses plus fort de la bataille, la canne de M. Rabagny, le jeune et élégant conseiller municipal de Belleville, qui, en rentrant en possession de son stick, a été obligé de le porter chez son "rebouteur." Celui-ci, en voyant le pauvre état du stick de son client, lui a dit:

—Laissez-le moi, je le vendrai à quelque Anglais.

Et en effet, hier, un touriste n'est pré-senté chez le Vernier de Belleville, et a acheté son jouet d'or la bedine de M. Gambetta, qui a subitement acquis une renommée égale à celle de la canne de M. de Voltaire.

—Connait-on la soie des "propos incohérents?" M. Charles Monselet n'en déclare l'invention, et donne dans l'*Evénement*, un spécimen du genre.

Vous êtes à table. Votre voisin dit ingénuement et sans malice que le potage est délicieux.

Moi—Assurément, il y a dans ce potage des substances dont le soulèvement peut en cas pousser dans sans naître à l'asphétisme des fonctions! illusoires.

Le voisin—Vous dites!

Moi—Je suis de votre avis; toutefois, vous me permettrez de croire qu'en parlant ainsi vous vous placez exclusivement au point de vue des subordonnés, opposition dont on sait devrait interdire à jamais la volatilisation.

Le voisin—Comment cela monsieur!

Moi—Eh! oui, vous laissez planer un sentiment de suspicion impétueux et ca-tégorique, en autant à la solidarité d'un principe équitable qu'au libre arbitre du pôlemiqueur-ainé que tout le monde connaît.

Le voisin—Quel pédipotentaire, s'il vous plaît?

Moi—J'en appelle à ces dames et à ces messieurs; tout est légitué, rien n'est abandonné au hasard; n'est une volute capable d'aveugler: ni nous docteurs des idées rationnelles que dans la limite inoffensive de l'incompatibilité. Triste, j'en conviens, mais nécessaire.

—C'est dans la rue Montmartre que passe le plus grand nombre de voitures à Paris.

Les marchands municipaux y ont compté cent mille voitures en vingt-quatre heures, ce qui fait plus de trois mille six cents voitures par heure, plus de cinquante par minute, et plus *par seconde*.

On suppose également, d'après cela, que l'encombre des voitures dans le "carrefour des dernés" occasionne souvent Parrêt de quatre longues files de véhicules dans quatre directions différentes.

C'est aussi dans la rue Montmartre que passe le plus grand nombre de piétons. Cent-cl deux fois plus nombreux que les voitures, il passe donc un million de personnes par jour dans la rue Montmartre.

Si l'on totalise ces chiffres, on trouve 36 millions de voitures, 50 millions de chevaux et 365 millions d'hommes qui passent par an dans la rue Montmartre.

Donc, depuis un siècle, et en tenant compte de l'augmentation du trafic dans ces dernières années, il est passé dans la rue Montmartre, un nombre de piétons dix fois supérieur à la population du globe.

Etudes sur les ivrognes.

Un collaborateur du *Graphic*, ayant remarqué dans Canal street un gentleman qui arrivait d'un café atteignit les sig-zags d'un ivrogne et prenait des notes sur un calepin, a eu la curiosité de lui demander—si la question n'était pas trop indiscrète—ce qu'il faisait là. Le gentleman a répondu qu'il poursuivait un objet scientifique, qu'il assemblait des faits destinés à éluoider la condition intérieure des gens sous l'influence de l'ivresse. En réponse à d'autres demandes, le gentleman a bien voulu faire connaître les résultats généraux des observations qu'il a recueillies jusqu'à présent. Voici le résumé de la conversation:

L'affection de certaines parties de la cervelle détermine des mouvements particuliers des muscles. L'étude de ces mouvements peut révéler quelque chose de la nature et de l'étendue de l'influence alcoolique; par exemple, le nombre approximatif d'années depuis lesquelles le sujet s'adonne à l'ivrognerie, la quantité et même l'espèce des liqueurs qu'il a bues. L'ivresse de champagne se manifeste par d'autres phénomènes que celle d'eau de vie, ou de vins d'Espagne, ou de cidre du Jersey, etc.

Un buveur de genièvre résiste mieux à l'effet des premiers verres, mais il s'il dépasse certaine dose il est plus abattu, plus abruti, qu'il ne le serait sous l'influence d'autres spiritueux. Mais il se remet vite, et il peut généralement suivre "son nez" assez droit. Le buveur de rhum est irritable, belliqueux, entêté, querelleur; ses démarche se distingue par les méandres les plus excentriques. Cette liqueur produit une activité cérébrale parfois dangereuse. Elle est populaire parce que "elle tient son homme." L'individu ivre de whiskey trébuche à chaque pas, mais tombe rarement, et s'il tombe il parvient généralement à se lever, à moins qu'il soit ivre-mort.

Le buveur de rhum est moins bruyant que celui de whiskey et conserve mieux la perception des choses. Mais il est exposé à des faiblesses subites de genoux et à des chutes. Il marche très droit pendant quelques instants, puis il oblique brusquement à droite ou à gauche.

L'habitué de l'*apple jack* tombe presque toujours sur le dos. Quand il marche, il lève les pieds comme s'il avait à franchir des obstacles. L'*apple jack* est très répandu et est un puissant consti-fica.

Sous l'influence du whiskey écossais, l'ivrogne se parle longuement à lui-même, a de la gaîté, ne s'occupe pas de ses voisins et conserve à un degré remarquable son droit même après que sa langue alourdie ne peut plus articuler de sons; mais, pour peu qu'on le touche, il s'étale de tout son long.

Le buveur d'eau de vie est tranquille, mais celui qui vit de cognac est dangereux à cause de ses nombreuses sophistications. Elle donne un air hagard, un œil égaré, à celui qui en abusent, et ils finissent souvent par la paralysie.

L'homme qui a bu trop de vin est d'excellente humeur, et les malheurs de la vie le touchent à peine; l'indifférent à ce qui se vent que les beaux côtés de l'existence. Mais ceci ne s'applique pas aux buveurs de vin de Californie, qui, au contraire, voient tout en noir et sont persuadés que la vie n'est qu'un long et intolérable mal de tête.

Les gens ivres de bière se livrent à toute sorte d'excentricités. Ils se reprochent de n'être mis dans un état assez honteux, et ils essaient parfois de se prendre au collet pour se conduire à la station.

Sous l'influence du cidre, l'ivrogne trébuche et tombe à chaque instant, mais il est presque sans exemple qu'il se fasse mal. C'est à lui que doit s'appliquer le dicton qu'il y a un dieu protecteur des ivrognes.

Mme Michelet, la veuve de l'éminent historien, est à Granvill's, près du Mont-Saint-Michel.

Elle fait de longues excursions à travers ses beaux paysages, où la fertilité dans le pittoresque va de pair avec la grandeur pittoresque de la Bretagne!

Il faut espérer que cette imagination de femme nous rapportera un livre comme l'*Oiseau*, dont elle est l'auteur en cotier.

Modeste et tendre, Mme Michelet pendant toute la vie de son mari ne voulut être que son "pendant."

Seul était semblable à l'oiseau merveilleux du conte, qui écrivant avec une plume de ses ailes, teignait son style, d'azur, de rose et d'or comme l'était son plumage.

Il y avait deux choses, dans Michelet: le génie et la poésie. Le génie, c'était lui, la poésie, c'était sa femme.

Et pourtant, il n'a jamais été de l'Académie française.

A propos de l'Académie et des futures élections, je trouve dans un vieil livre cet édifiant passage:

Quand la grande Pamille mourut, la jambe due du Maine, maoifeste le désir de siéger parmi les quarante.

Racine,